



# ACCUEIL MILLAU-SEGUR

Une plateforme de services dédiée à l'Enfance et aux familles

Maison d'enfants à caractère social

Association régie par la loi de 1901

## ASSOCIATION ACCUEIL MILLAU SEGUR

Maison d'Enfants à Caractère Social

65, rue Montplaisir

12100 MILLAU

TEL : 05.65.61.03.11

[accueil-millau-segur.fr](http://accueil-millau-segur.fr)

## PROJET PERSONNALISE

En date du

(En application de la loi du 2 janvier 2002 et article L 311-3 alinéa 7 du CASF)

### ➤ Identification de l'enfant

Nom :	Prénom :
Date de naissance :	
Date d'admission :	

### ➤ Détenteurs de l'autorité parentale

Père :	Adresse : Tél :
Mère :	Adresse : Tél :
Représentant légal :	Adresse :  Tél :

➤ Situation familiale

Fratricie :

➤ Professionnels référents

<u>Fonction</u>	:	Juge des enfants
Nom - Prénom		
Date décision judiciaire		
<u>Fonction</u>	:	Juge des tutelles
Nom - Prénom	:	
Date décision judiciaire		
<u>Fonction</u>	:	Référent social ASE
Nom - Prénom	:	
Date décision judiciaire		
<u>Fonction</u>	:	Référent Accueil Millau Ségur
Nom - Prénom	:	
Date rapport d'évolution		

Le projet personnalisé est le fil conducteur qui structure l'accompagnement éducatif proposé au mineur.

« *La protection de l'enfance vise à garantir la prise en compte des besoins fondamentaux de l'enfant ...* »

Art. L 112-3 du Code de l'Action Sociale et des familles  
Loi 2022-140 du 7 février 2022

Rappels précis des motifs de la mesure (cf. dernière ordonnance)

Rappels précis des objectifs du DIPC ou du dernier projet personnalisé

**Rappels des objectifs de l'accompagnement éducatif définis dans le Projet pour l'Enfant établi par l'ASE :**

- 
- 
- 

**Attentes du mineur :**

- 
- 
- 

**Attentes des représentants légaux :**

- 
- 
-

BESOINS FONDAMENTAUX	BESOINS SPECIFIQUES / OBJECTIFS	RISQUES (Personnalisés)	EMPECHEMENTS (Identifiés)	RESSOURCES / MOYENS (à développer)	PRIORITE, ECHEANCES	Evaluation de la pourvoyance du besoin Vert : Acquis Orange en cours Rouge : à améliorer
<b>Besoins de sécurité</b> • Besoins physiologiques et de santé	- - -					
• Besoins de protection	- - -					
• Besoin de sécurité affective et relationnelle	- - -					
<b>Besoins d'expériences et d'explorations</b> • Besoin d'ouverture à soi et au monde	- - -					
• Besoin d'expression et de communication	- - -					
• Besoin d'apprendre et de s'instruire	- - -					
<b>Besoins d'identité</b> • Besoin de se situer dans son histoire	- -					

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Besoin d'affirmer sa singularité</li> </ul>	-					
<b>Besoins de cadres, de règles et de limites</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Besoin de cadres repérants pour devenir autonome</li> </ul>	-					
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Besoin de régulation émotionnelle</li> </ul>	-					
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Besoin de pouvoir compter sur l'adulte</li> </ul>	-					
<b>Besoin d'estime de soi et de valorisation de soi</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Besoin d'être apprécié pour soi-même</li> </ul>	-					
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Besoin d'estime de soi</li> </ul>	-					
<b>Besoins spécifiques en protection de l'enfance</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Besoin d'un accompagnement à la séparation</li> </ul>	-					
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Besoin de stabilité du cadre de suppléance</li> </ul>	-					
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Besoin de compenser les effets des besoins non pourvus</li> </ul>	-					
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Besoins particuliers</li> </ul>	-					

## CADRE D'ELABORATION DU PROJET PERSONNALISE

A partir des préconisations du Juge pour Enfants, le projet personnalisé s'appuie sur les objectifs du Projet pour l'Enfant (ASE), sur les attentes recueillies lors de l'admission (DIPC) pour élaborer des objectifs précis co-construits par le référent et l'enfant ou l'adolescent, son responsable légal, et en lien avec l'équipe éducative et pluridisciplinaire.

Le projet personnalisé est rédigé dans les 2 mois qui suivent l'accueil, à partir des observations et évaluations réalisées sur cette période, ainsi que des entretiens réguliers dédiés spécifiquement aux besoins du mineur.

Une fois rédigé, il est présenté à la famille, lors d'une rencontre en présence de l'éducateur référent et du psychologue ou du d'un cadre, si nécessaire.

Il fait l'objet d'une évaluation régulière dans le cadre des entretiens mensuels. Il est le support d'évaluation de la situation permettant de rédiger le bilan partagé en réunion de synthèse.

Il est actualisé à chaque évolution de la situation et au renouvellement de la mesure au moins un fois par an.

L'établissement ne peut être tenu pour responsable des objectifs non atteints.

Le projet personnalisé est co-construit avec la personne accueillie, ses représentants légaux et les partenaires. A partir d'une évaluation des besoins fondamentaux et spécifiques de l'enfant ou adolescent, ce document prend la forme d'un tableau qui recense les besoins non pourvus ou en cours de pourvoyance. A partir des empêchements et ressources propres au mineur et à son environnement il fixe les objectifs et les moyens à mettre en œuvre, de la façon la plus adaptée à la singularité de chaque personne accueillie.

Ces besoins fondamentaux et spécifiques sont transverses aux différents pans de la vie de l'enfant ou adolescent : son développement, sa santé physique et psychique, ses relations à sa famille, à ses pairs et au monde extérieur, ses apprentissages et sa scolarité, son autonomie...

Cette démarche nous permet ainsi d'assurer un accompagnement adapté, global, au plus proche de la singularité de chaque personne, indispensable au bon développement de l'enfant ou adolescent.

